

Le 11 mai 2011

À une séance régulière de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue au Centre administratif de la MRC de L'Érable, situé au 1783, avenue St-Édouard à Plessisville, le 11 mai 2011 à 20 h 00, sont présents :

<u>Municipalité</u>	<u>Population</u>	<u>Nombre de voix</u>	<u>Nom</u>	<u>Absent ou présent</u>
Inverness	810	1	Gilles St-Pierre	Présent
Laurierville	1 371	1	Marc Simoneau	Présent
Lyster	1 659	2	Sylvain Labrecque	Présent
Notre-Dame-de-Lourdes	716	1	Jocelyn Bédard	Présent
Paroisse de Plessisville	2 606	2	Alain Dubois	Présent
St-Ferdinand	2 055	2	Clermont Tardif représentant	Présent
St-Pierre-Baptiste	431	1	Yvon Gingras	Présent
Ste-Sophie-d'Halifax	640	1	Marc Nadeau	Présent
Ville de Plessisville	6 708	5	Réal Ouellet	Présent
Ville de Princeville	5 761	4	Gilles Fortier	Présent
Villeroy	468	1	Michel Poisson	Présent

formant quorum sous la présidence de monsieur le Préfet Donald Langlois, maire de la municipalité de St-Ferdinand.

Ordre du jour

- 1.0 Ouverture de la session
 - 1.1 Appel des conseillers
- 2.0 Résolution autorisant le Préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
- 3.0 Ordre du jour
- 4.0 Procès-verbal de la séance régulière du 13 avril 2011
- 5.0 Suivi du procès-verbal
- 6.0 Administratif :
 - 6.1 États financiers au 31 décembre 2010
 - 6.1.1 Adoption des états financiers
 - 6.1.2 Adoption du rapport financier

Le 11 mai 2011

- 6.2 Pacte rural :
 - 6.2.1 Autorisation de déboursé pour le projet « Amélioration du terrain de soccer » contenu au plan d'action de la municipalité de Ste-Sophie-d'Halifax
 - 6.2.2 Autorisation de déboursé pour le projet « Centre multifonctionnel – Phase 2 » contenu au plan d'action de la municipalité de St-Pierre-Baptiste
- 6.3 Rencontre internet
- 6.4 Bilan des programmes de rénovation (Dossier FF-3877)
- 7.0 Aménagement :
 - 7.1 Réglementation d'urbanisme de la Paroisse de Plessisville (Règl. no 556-11)
 - 7.2 Article 59 – (Demande à portée collective – LPTAAQ) : Demande et démarrage du processus pour le premier volet
- 8.0 Financier :
 - 8.1 Rapport des déboursés
 - 8.2 Rapport des déboursés en sécurité incendie
 - 8.3 Liste des prévisions et ratifications des délégations
- 9.0 Correspondance :
 - 9.1 Formation des animateurs des camps de jour - Demande d'aide financière
- 10.0 Varia :
 - 10.1 CLDI
 - 10.2 Logiciel d'évaluation
- 11.0 Période de questions

Intervertir les
points à l'ordre
du jour

A.R.-05-11-11313

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur le Préfet à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin.

ADOPTÉ

Ordre du jour

A.R.-05-11-11314

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité que les points à l'ordre du jour de la présente session soient adoptés.

ADOPTÉ

Le 11 mai 2011

Procès-verbal A.R.-05-11-11315 Il est proposé par monsieur le Conseiller Sylvain Labrecque, appuyé et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance régulière du 13 avril 2011 soit adopté et signé tel que rédigé et présenté aux membres du Conseil et dont le secrétaire est dispensé d'en faire la lecture.

ADOPTÉ

Suivi du procès-verbal Le suivi du procès-verbal a été fait au complet. Le dossier du surveillant de chantier n'ayant pas encore été réglé, l'offre d'emploi n'a pas été publiée.

Administratif : Adoption des états financiers A.R.-05-11-11316 Il est proposé par monsieur le Conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité que les membres du Conseil de la Municipalité régionale de comté de L'Érable acceptent le dépôt des états financiers en date du 31 décembre 2010, présentés par monsieur Pierre Proulx, de la firme Proulx, CA inc.

ADOPTÉ

Adoption du rapport financier A.R.-05-11-11317 Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles St-Pierre, appuyé et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport financier pour l'année 2010, présenté par monsieur Rick Lavergne, directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉ

Pacte rural : Autorisation de déboursé pour le projet ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax a déposé au conseil de la MRC de L'Érable, son plan d'action dans le cadre des travaux reliés à la mise en œuvre du pacte rural sur son territoire;

« Amélioration du terrain de soccer » contenu au plan d'action de la municipalité de Ste-Sophie-d'Halifax ATTENDU QUE le projet « Amélioration du terrain de soccer » fait partie intégrante du plan d'action de la municipalité;

ATTENDU QUE le projet total s'élève à la somme de 84 660 \$

ATTENDU QUE le montant demandé au pacte rural est de 43 000 \$;

A.R.-05-11-11318 ATTENDU QUE le comité de gestion du pacte rural de la MRC recommande, selon certaines conditions, de procéder au déboursé pour la réalisation du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Fortier, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC procède au déboursé de la somme de 43 000 \$ représentant la contribution demandée au pacte rural selon les conditions suivantes :

Le 11 mai 2011

- § Que la confirmation des partenaires soit faite au comité de gestion du pacte rural;
- § Que le versement soit effectué uniquement si le promoteur respecte la structure financière de son projet tel que présenté au comité de gestion du pacte rural;
- § Que le promoteur s'engage par écrit à respecter les différentes modalités établies au protocole d'entente;
- § Que le mode de versement soit établi au protocole d'entente;
- § Que le directeur général de la MRC soit autorisé à signer pour et au nom de la MRC, le protocole d'entente à intervenir entre les parties.
- § Que le déboursé soit autorisé selon la disponibilité des fonds à la MRC.

ADOPTÉ

Autorisation de déboursé pour le projet « Centre multifonctionnel - Phase 2 » contenu au plan d'action de la municipalité de St-Pierre-Baptiste
A.R.-05-11-11319

ATTENDU QUE la municipalité de St-Pierre-Baptiste a déposé au conseil de la MRC de L'Érable, son plan d'action dans le cadre des travaux reliés à la mise en œuvre du pacte rural sur son territoire;

ATTENDU QUE le montant de 50 000 \$ demandée au pacte rural pour le projet « *Centre multifonctionnel – Phase 2* » a été accordée par la résolution numéro A.R.-06-09-10448;

ATTENDU QUE le projet « Centre multifonctionnel – Phase 2 » fait partie intégrante du plan d'action de la municipalité;

ATTENDU QUE le projet total s'élève à la somme de 216 437.11 \$

ATTENDU QUE le montant supplémentaire demandé au pacte rural est de 30 000 \$;

ATTENDU QUE le comité de gestion du pacte rural de la MRC recommande, selon certaines conditions, de procéder au déboursé pour la réalisation du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Jocelyn Bédard, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC procède au déboursé de la somme de 30 000 \$ représentant la contribution supplémentaire demandée au pacte rural selon les conditions suivantes :

Le 11 mai 2011

- § Que la confirmation des partenaires soit faite au comité de gestion du pacte rural;
- § Que le versement soit effectué uniquement si le promoteur respecte la structure financière de son projet tel que présenté au comité de gestion du pacte rural;
- § Que le promoteur s'engage par écrit à respecter les différentes modalités établies au protocole d'entente;
- § Que le mode de versement soit établi au protocole d'entente;
- § Que le directeur général de la MRC soit autorisé à signer pour et au nom de la MRC, le protocole d'entente à intervenir entre les parties;
- § Que le déboursé soit autorisé selon la disponibilité des fonds à la MRC.

ADOPTÉ

Rencontre internet Monsieur Lavergne invite les conseillers à faire publier, dans leurs journaux municipaux, la rencontre d'information concernant le dossier internet haute vitesse en milieu rural. Cette rencontre aura lieu jeudi le 26 mai 2011, au Motel le Phare, à compter de 19 h 00 et elle s'adresse à toute la population.

Bilan des programmes rénovation Au cours de l'année budgétaire 2010/2011, un montant de 155 553,05 \$ a été octroyé dans le cadre du Programme Réno Village, un montant de 157 869,00 \$ a été octroyé dans le cadre du Programme d'adaptation de domicile et de remplacement d'élévateur et un montant de 12 000,00 \$ a été octroyé dans le cadre du Programme de réparation d'urgence. Un bilan détaillé est déposé afin de ventiler les différentes subventions octroyées (Dossier FF-3877).

Aménagement : Réglementation d'urbanisme de la Paroisse de Plessisville ATTENDU QUE la municipalité de paroisse de Plessisville a adopté le 4 avril 2011, le règlement no 556-11 modifiant le règlement de zonage no 364-90 de la municipalité de paroisse de Plessisville en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

A.R.-05-11-11320 ATTENDU QUE le règlement no 556-11 vise à créer une zone à vocation résidentielle (51 R) à même une partie d'une autre zone à vocation résidentielle (58Ra) et d'attribuer des mesures particulières à cette zone à la grille des spécifications de la réglementation d'urbanisme, le tout afin d'appliquer des mesures d'aménagement et d'urbanisme plus appropriées face aux usages et activités qui sont pratiquées dans ladite zone ;

Le 11 mai 2011

ATTENDU QUE la zone délimite un secteur contigu au boulevard des Sucrieries (au sud) et contigu à la rivière Bourbon (à l'ouest) ;

ATTENDU QUE le secteur visé est située en zone blanche, à l'intérieur du périmètre d'urbanisation de la municipalité, et qu'en ces espaces le schéma d'aménagement de la MRC donne une forte latitude aux municipalités dans leurs choix d'aménagement ;

ATTENDU QUE le comité consultatif agricole de la MRC n'a pas à se prononcer sur des règlements de zonage qui concerne la zone non agricole ;

ATTENDU QU'en considération de l'ensemble des éléments, les membres du conseil ont analysé la conformité du règlement face au contenu du schéma d'aménagement de la MRC, du document complémentaire et des différentes mesures de contrôle intérimaire, et qu'après analyse ce projet ne contrevient pas au contenu dudit schéma, à ses orientations et objectifs et aux dites de contrôle intérimaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Simoneau, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE la MRC déclare conforme et approuve le règlement no 556-11 de la municipalité de paroisse de Plessisville en regard du schéma d'aménagement, du document complémentaire et des mesures de contrôle intérimaire ;

QUE le secrétaire-trésorier délivre un certificat de conformité à l'égard de ce règlement.

ADOPTÉ

Article 59 -
(Demande
à portée
collective -
LPTAAQ) ;
Demande et
démarrage

ATTENDU QUE le territoire de la MRC de L'Érable recèle plusieurs îlots déstructurés en zone agricole ;

ATTENDU QU'une cartographie a été faite de ces secteurs pour y être intégrés au second projet de schéma d'aménagement et de développement révisé;

ATTENDU la volonté de la communauté de régulariser la situation d'une

Le 11 mai 2011

du processus multitude de propriétés à vocation non agricole sans potentiel de retour à
pour le premier l'agriculture ;
volet

A.R.-05-11-11321 ATTENDU les possibilités qu'offre le premier volet de l'article 59 de la Loi
sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec à cet effet ;

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable souhaite optimiser l'occupation de son territoire agricole en favorisant son occupation, sans nuire au développement de l'agriculture, et que la détermination d'îlots déstructurés et leur reconnaissance par les organismes visés à l'article 59 de ladite loi permettront de combler un des besoins visés pour le renouveau de l'occupation du territoire agricole dans L'Érable;

ATTENDU QUE la reconnaissance des îlots déstructurés de la MRC de L'Érable pourra s'insérer dans une démarche globale comme étant un premier geste qui visera la dynamisation de sa zone agricole, et laquelle démarche verra la réalisation d'un second volet de l'article 59 ultérieurement, ainsi que l'adoption et la mise en œuvre d'un plan de développement de la zone agricole, notamment ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Nadeau, appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE la MRC de L'Érable prépare et dépose une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'ouverture d'un dossier sur les demandes à portée collective et que cette dernière Commission amorce l'étude du premier volet de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec, soit les îlots déstructurés de la zone agricole, pour le territoire de la MRC de L'Érable ;

QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à signer et défrayer les coûts liés au dépôt de la demande, pour et au nom de la MRC de L'Érable ;

QUE les fichiers cartographiques des îlots déstructurés soient acheminés à la Commission afin qu'elle puisse amorcer l'étude du dossier ;

Le 11 mai 2011

QUE les municipalités locales et l'union accréditée (l'UPA), parties prenantes au dossier, soient informées de la présente démarche.

ADOPTÉ

Financier : Il est proposé par monsieur le Conseiller Alain Dubois, appuyé et résolu à
Rapport des l'unanimité que le rapport des déboursés suivants soit ratifié:
déboursés

A.R.-05-11-11322

<u>Nos de chèques</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
11206	Publicité LVL Itée (dépliant)	4 047,67 \$
11207	FP Téléset (recharge)	3 417,75
11208	TAPAJ (porte-carte)	830,97
11210	Bélitec (papier)	31,82
11212	Corporation du transport la Cadence (entente)	5 594,79
11216	Sécuritas Canada Limité (service de gardiennage)	188,20
11217	Musée du Bronze d'Inverness (aide financière)	15 000,00
11218	AON Conseil (service professionnels)	1 117,77
11220	Communication 1er Choix (carte appel)	113,93
11222	Les Publications du Québec (formulaire)	75,20
11225	Dendrotik (gallon)	67,67
11226	Late Night Studio (hébergement 6 mois)	457,92
11227	Studio Plessis (caméra, divers)	309,65
11230	CDACQ (rencontre)	28,48
11231	Ciments Taschereau (charge)	164,05
11233	Les Éditions Yvon Blais (mise à jour)	111,20
11236	BMR-Nomelbro (ruban)	53,27
11237	ASSS Mauricie Centre-du-Québec (forum)	<u>277,85</u>
	Total :	<u>31 888,19 \$</u>

Dépenses opérations forestières

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
11223	Actions Secours (trousses)	94,00 \$
11224	Paroisse de Plessisville (compensation taxes)	<u>883,64</u>
	Total :	<u>977,64 \$</u>

<u>Nos de talons</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
526264-526284	Paies semaine du 03 au 09 avril 2011	13 204,29 \$
526367-526421	Paies semaine du 10 au 23 avril 2011	<u>35 258,81</u>
	Total :	<u>48 463,10 \$</u>

Le 11 mai 2011

<u>Transactions pré-autorisées et via internet</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
GWW-04-01	Gouv. prov. (DAS)	21 735,02 \$
GWW-04-02	Gouv. féd. (DAS)	7 778,21
GWW-04-03	Gouv. féd. (DAS)	724,90
PWW-04-01	Visa Desjardins - DG	27,54
PWW-04-02	Visa Desjardins - Préfet	34,10
PWW-04-03	Visa Desjardins - Compte général	13,10
PWW-04-04	RREMO	769,85
PWW-04-05	Bell Mobilité - Cellulaire	<u>177,74</u>
	Total :	<u>31 260,46 \$</u>

ADOPTÉ

Rapport des déboursés en sécurité incendie A.R.-05-11-11323

Il est proposé par monsieur le Conseiller Sylvain Labrecque, appuyé et résolu à l'unanimité que le rapport des déboursés incendie suivants soit ratifié:

<u>Nos de chèques</u>	<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Sommes versées</u>
11205	Garage Moderne G.T. Inc. (essence)	586,38 \$
11209	Protection Incendie CFS Ltée (divers)	52,41
11211	Remorquage Desjardins (pile)	184,96
11213	Compagnie Motoparts (interrupteurs)	70,82
11214	Mécanique Gilles Roberge inc. (divers)	13,61
11215	Station Service Jacques Blondeau (batterie)	209,06
11219	Novicom 2000 inc. (réparation)	94,56
11221	ACSIQ (colloque)	393,04
11228	Bruno Gosselin (réparation)	564,00
11229	Tim Hortons (collation)	60,48
11232	Roy, Gervais, Beauregard Avocats (honoraires)	56,96
11234	Garage M.J. Caron & ass. (réparation)	76,45
11235	Accessoires d'auto Illimités (divers)	47,66
11236	BMR Nomelbro (divers)	<u>101,99</u>
	Total :	<u>2 512,38 \$</u>

<u>Nos de talons</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
526285-526366	Paies mars 2011	<u>18 021,35 \$</u>
	Total :	<u>18 021,35 \$</u>

Le 11 mai 2011

Transactions
pré-autorisées
et via internet

	<u>Descriptions</u>	<u>Sommes versées</u>
PWW-04-01	Bell Canada - Caserne 58 - Inverness	77,91 \$
PWW-04-02	Bell Canada - Caserne 13 - St-Ferdinand	77,91
PWW-04-03	Bell Canada - Caserne 65 - Lyster	179,41
PWW-04-04	Bell Canada - Caserne 80 - NDL	80,64
PWW-04-05	Bell Mobilité - Cellulaire	195,70
PWW-04-06	Bell Mobilité - Pagette	432,42
PWW-04-07	Bell Canada - Caserne 45 - Paroisse de Plessisville	84,99
PWW-04-08	Esso	148,22
PWW-04-09	Sonic	<u>222,49</u>
	Total :	<u>1 499,69 \$</u>

Les représentants de la Ville de Plessisville et de la Ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du conseil quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ

Ratification et autorisation de délégations
A.R.-05-11-11324

Il est proposé par monsieur le Conseiller Marc Nadeau, appuyé et résolu à l'unanimité de ratifier et d'autoriser les délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujets</u>	<u>Endroits</u>	<u>Dates</u>	<u>Coûts</u>
Donald Langlois	ASSS Mauricie Centre-du-Québec Forum	Trois-Rivières	27-04-2011	227,85 \$
Gilles Fortier	Fondation de la Famille Terrienne	Plessisville	01-05-2011	N/A
Donald Langlois	Assemblée des MRC	Lac-Delage	25&26-05-11	110,00 \$
Gilles Fortier	Assemblée des MRC	Lac Delage	25&26-05-11	110,00 \$

ADOPTÉ

Correspondance : En date du 17 mars 2011, une correspondance signée par monsieur Alain Danault, président et coordonnateur des Assises 2011 de la LHJMQ offrant à la MRC la possibilité d'acheter un espace publicitaire dans un cahier spécial sur les Assises 2011 de la LHJMQ publié dans le journal La Nouvelle – L'Union.

Le 11 mai 2011

En date du 25 mars 2011, copie d'une correspondance adressée à la MRC de Maria-Chapdelaine, par le sous-ministre de la Sécurité publique, monsieur Robert Lafrenière, informant la MRC que le ministère de la Sécurité publique continue ses démarches auprès des assureurs afin d'obtenir une prime juste et équitable pour l'ensemble des citoyens des MRC qui ont adopté un schéma de couverture de risques.

En date du 1^{er} avril 2011, une correspondance de la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable, signée par monsieur Gilles Fortier, président d'honneur, invitant à la MRC à participer à la 21^e Campagne de financement, ainsi qu'au tournoi de golf qui aura lieu le 3 juin prochain.

En date du 20 avril 2011, copie d'une lettre adressée à la municipalité de Ste-Sophie-d'Halifax, par monsieur François Porcherel, demandant à la MRC que le comité de coordination du projet éolien de la MRC mette en place un plan de gestion de la sécurité des animaux domestiques.

En date du 26 avril 2011, copie d'une mise en demeure adressée à Éoliennes de L'Érable, par Me Andrée Savard, avocate, leur demandant de cesser tous les travaux entrepris et de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à la réalisation du projet.

En date du 27 avril 2011, un accusé de réception du MAMROT concernant la résolution demandant une contribution financière pour le développement éolien sur le territoire.

En date du 29 avril 2011, une correspondance de la municipalité de Laurierville, demandant une contribution financière pour la formation des animateurs des camps de jour. Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée :

Formation des
animateurs des
camps de jour

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Poisson, appuyé et résolu à l'unanimité que la MRC participe, pour un montant de 800 \$, à la réalisation du projet de formation pour les animateurs des camps de jour.

Demande d'aide
financière

ADOPTÉ

A.R.-05-11-11325

Le 11 mai 2011

En date du 3 mai 2011, une invitation signée par monsieur Claude-Henri Léveillé, président de la Table VHR du Centre-du-Québec, à assister à une rencontre qui aura lieu le 30 mai 2011, à compter de 9 h 30, à Drummondville.

Varia : Monsieur Alain Dubois, maire de la Paroisse de Plessisville, sensibilise les maires à
CLDI l'invitation du CLDI à assister à leur assemblée générale spéciale concernant la survie de l'organisme.

Logiciel Monsieur Alain Dubois mentionne que la municipalité a reçu plusieurs demandes
d'évaluation pour une consultation de l'évaluation des propriétés de la municipalité. Étant donné que les coûts pour ce logiciel sont assez élevés, il aimerait connaître la position de la MRC par rapport à cette possibilité. Monsieur Lavergne mentionne qu'il veut organiser une rencontre avec la firme qui gère le logiciel de la MRC et les directeurs généraux des municipalités pour une présentation du logiciel et en même temps leur présenter le logiciel de permis.

Période de Monsieur Yvon Bourque aimerait qu'une personne soit ajoutée sur le Comité de
questions suivi des éoliennes. Monsieur le Préfet lui mentionne de faire une demande écrite à monsieur Talbot. Il ajoute cependant que monsieur Claude Charron siégeait sur le comité, mais qu'il a remis sa démission.

Monsieur Yvon Bourque s'adresse à monsieur Gilles Fortier afin de connaître la raison pour laquelle, lors de l'assemblée générale annuelle du CLD, il lui a refusé la période de questions. Ce dernier lui mentionne qu'il connaissait déjà les questions qui lui seraient adressées et que les réponses à ces questions lui ont déjà été fournies.

Monsieur Denis Bazin veut savoir à qui s'adresser pour signaler une problématique quelconque au niveau du projet du parc éolien. Monsieur le Préfet l'informe que prochainement un numéro de téléphone sera diffusé à l'ensemble de la population.

Monsieur Bazin s'interroge sur la remise en état des chemins après la construction du parc éolien.

La période de question se termine vers 8 h 55 suite à la proposition de la levée de la rencontre.

Le 11 mai 2011

Levée de la séance Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles St-Pierre, appuyé et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 8 h 55.

A.R.-05-11-11326

ADOPTÉ

Le Préfet

Le Secrétaire-trésorier